



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

VOL. 49, No 9

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1968

Renseignements pratiques sur l'abus de la drogue

Les informations qui nous parviennent de toute part au sujet de l'usage pernicieux des stupéfiants inquiètent profondément la société. Cette inquiétude tient peut-être surtout au fait qu'il n'est plus nécessaire d'aller dans les quartiers louches pour trouver des personnes qui abusent de la drogue, mais que celles-ci se rencontrent maintenant dans toutes les classes de la société et à tous les niveaux économiques.

Nous ne disposons d'aucune indication claire sur les mesures à prendre. L'ignorance générale de la nature et des effets des divers stupéfiants est sans doute attribuable à l'horreur instinctive qu'inspire à la plupart des gens l'usage abusif de la drogue et partant à leur tendance naturelle à chasser ce sujet désagréable de leur pensée. Privé de renseignements sur les conséquences de la toxicomanie, sur les méthodes de traitement légales, médicales et sociales de cette habitude, ainsi que sur les causes qui l'engendrent, le public demeure perplexé.

Ceux qui jouent le rôle de chefs de file dans leurs collectivités doivent tenir compte de deux faits indubitables: dans le court espace d'un demi-siècle, l'homme est passé du cheval et du boghei à l'avion à réaction et aux voyages interplanétaires, et, dans l'esprit même de l'homme, les anciennes croyances se sont écroulées sans que s'établissent de solides croyances nouvelles pour les remplacer. Ces événements provoquent actuellement des perturbations. Les contraintes et les exigences de la vie sociale dépassent les forces de certaines personnes, qui cherchent refuge dans la drogue.

Il existe cependant, au Canada, un sentiment salubre d'incrédulité à l'égard des vertus miraculeuses de la drogue chez ceux qui manquent de caractère ou de force d'âme. Comme individus et comme nation, nous ne pouvons pas nous laisser sombrer dans la situation prédite par Aldous Huxley, dans *le Meilleur des mondes*, où tout ce que nous aurions à faire lorsque nous avons des ennuis, des appréhensions ou des inquiétudes serait de prendre une pilule.

Nous savons pourtant que certaines personnes trouvent qu'il est plus facile de chercher le soulage-

ment dans les produits chimiques que d'apprendre à résoudre leurs problèmes de façon raisonnable. Ayant découvert une substance qui calme ses émotions, un homme pourra y recourir de nouveau chaque fois qu'il en ressentira le besoin. Il s'habitue ainsi à compter sur la drogue plutôt que sur ses ressources intérieures et celles que lui offrent sa famille, sa religion, la science et la société.

Quel est l'état d'âme de la personne qui se laisse entraîner à la toxicomanie? Elle est décrite d'une façon saisissante par le Dr S. J. Holmes, psychiatre conseil auprès de la Fondation de recherches sur l'alcoolisme et la toxicomanie de la province d'Ontario et auteur de nombreux articles et communications dont nous sommes largement inspiré dans la rédaction du présent *Bulletin*.

Voici ce que disait le Dr Holmes devant la Section de psychiatrie de l'Académie de médecine de Toronto: "Nous pouvons nous représenter les états d'âme de l'homme comme un graphique ou un spectre en perpétuel changement. D'heure en heure, sous l'influence des événements intérieurs et extérieurs, le moi humain accomplit un mouvement de va-et-vient à travers ce spectre. A l'une des extrémités du spectre se trouve la mélancolie ou la dépression; à l'autre la folie et la grande agitation. Une personne normale se maintient dans la zone du milieu et ne dérive que rarement vers les zones extrêmes; s'il lui arrive de pénétrer dans ces zones, ses mécanismes d'adaptation sociaux, psychologiques, et biochimiques interviennent et rétablissent l'équilibre. Chez la personne atteinte de troubles émotionnels, cette bienfaisante adaptation n'a pas lieu. Parvenue à l'extrémité du spectre, elle est tendue et angoissée, et sera attirée par une drogue qui apaise ou tranquillise; celle qui se trouve à l'extrémité opposée et dont le découragement est si lourd qu'elle ne peut lever la tête et dont la vie est vide, sans signification, sans valeur et nulle, recherchera un stimulant."

En d'autres termes, un être humain prend de la drogue parce que celle-ci lui offre un moyen facile et rapide de s'évader de la dure réalité où il est plongé.

Les stupéfiants ne sont pas mauvais en eux-mêmes. Ils entrent dans la fabrication de nombreux médicaments et sont, entre les mains des médecins, de merveilleux instruments pour soulager la douleur et lutter contre les maladies nerveuses et psychiques.

Ce qui est mauvais, c'est la consommation désordonnée ou l'abus qu'en font les gens qui ne savent pas faire face aux complications de la vie, qui recherchent une importance passagère, qui désirent diminuer leur angoisse ou remonter leur moral, ou qui veulent faire l'expérience des hallucinations. C'est dans ce sybaritisme contre nature que réside la nocivité de la drogue.

Les effets de la drogue

Le Dr Erik Jacobson, de Copenhague, codécouvreur d'une substance utilisée dans le traitement de l'alcoolisme, affirme que la drogue comporte cinq vertus qui poussent les gens à en faire usage: (1) elle combat la fatigue (caféine, cocaïne et amphétamines); (2) elle remonte l'humeur (alcool, barbituriques, morphine, amphétamines, méprobamate); (3) elle chasse les soucis (alcool, tabac, morphine, méprobamate, barbituriques); (4) elle fait dormir (barbituriques, chloral, alcool); (5) elle provoque les rêves (morphine, cocaïne, marijuana, mescaline, LSD).

Dans la plupart des cas, il y a peu de danger de devenir toxicomane si la consommation de la drogue se fait sous la surveillance d'un médecin compétent. C'est l'usage abusif de la drogue, par lequel on passe de l'accoutumance à la sujétion et à la toxicomanie, qui pose des problèmes.

Dans certaines circonstances, la moindre quantité est déjà trop forte pour certaines personnes. Cela suffit pour créer entre elles et la drogue une affinité qui les poussera à franchir le seuil de l'intoxication. Elles seront tentées de continuer, d'augmenter la dose, et elles s'apercevront trop tard qu'elles sont incapables de s'arrêter. La tolérance de leurs systèmes métabolique et nerveux s'est accrue, de sorte qu'elles ont besoin d'une quantité de drogue de plus en plus grande pour obtenir le même effet.

L'Organisation mondiale de la santé définit ainsi la toxicomanie: "La toxicomanie est un état d'intoxication périodique ou chronique engendré par la consommation répétée d'une drogue (naturelle ou synthétique). Ses caractéristiques sont notamment: (1) un invincible désir ou un besoin de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens; (2) une tendance à augmenter les doses; (3) une dépendance d'ordre psychique (psychologique) et parfois physique à l'égard des effets de la drogue; (4) des effets nuisibles à l'individu et à la société."

Le danger est non seulement psychologique, mais physique. En cherchant un remède rapide à ses angoisses, un homme peut devenir moins conscient des symptômes qui l'avertissent d'une maladie physique grave. Il s'expose ainsi à se voir terrasser par un

mal qui, s'il avait été signalé à temps à l'attention du médecin, aurait pu être guéri ou soulagé.

L'ignorance du danger

L'ignorance est la cause d'une grande partie des maux qui sont dus à la drogue. Les gens ne se doutent pas du grave danger que peut entraîner pour leur personnalité l'accoutumance aux stupéfiants ou même la moindre expérience non contrôlée des drogues psychotropiques comme le LSD et le STP. Beaucoup de jeunes gens ont avoué qu'ils n'auraient même pas eu la curiosité d'essayer la drogue s'ils en avaient su davantage à son sujet.

Une chose est certaine. Si les jeunes gens sur le point de devenir toxicomanes pour soulager leur détresse physique ou psychologique se sentaient libres de consulter un médecin sans éprouver un sentiment de culpabilité et sans craindre d'être ridiculisés, sermonnés, chapitrés ou punis, le danger de la toxicomanie se trouverait amoindri. Suivant la tradition de leur profession, les médecins dispensent généralement leur aide et leurs conseils avec empressement. Il importe de faire savoir à nos adolescents qu'ils peuvent s'adresser à eux sans crainte de se faire réprimander.

La plupart des toxicomanes sont partagés entre des tendances assez contradictoires en ce qui concerne l'usage de la drogue, nous dit le Dr Holmes. "Ils conservent malgré tout le désir de cesser d'en prendre, sentiment que l'on peut toujours renforcer par l'indulgence et la compréhension, au début comme en cas de rechute."

Les responsabilités de la famille

On croit d'une façon générale que le phénomène de la consommation de la drogue chez les jeunes a sa source dans les déficiences de la vie familiale. A un stade quelconque, le jeune homme (ou la jeune fille) n'a pas réussi à trouver dans sa famille le degré de compréhension auquel il s'attendait. Sa marche vers la maturité a été entravée. On ne lui a pas donné l'assurance qu'il avait sa place dans l'ordre des choses. Il a été forcé de chercher la satisfaction ailleurs, peut-être dans un soi altéré et trompé par la drogue, ou encore dans un groupement également en proie au sentiment hédonistique de la révolte contre les parents, les maîtres et la société.

La police constate que la plupart des parents demeurent incrédules lorsqu'on les informe que leurs enfants s'adonnent à la drogue. Ce qui est sûr, c'est que les agents de la sûreté ne téléphonent pas à la maison, en pareil cas, pour tourmenter les parents ou leur faire des reproches, mais bien pour les mettre au courant et leur fournir l'occasion d'être utiles à leurs enfants et de les sauver.

Les parents avisés feront bon accueil à cet avertissement et réagiront d'une façon intelligente. Au lieu de tempêter contre leurs enfants, ils examineront d'abord d'un œil critique la situation de leur famille en tant que telle. Ils s'interrogeront sur leur propre comporte-

ment. Peut-être ont-ils négligé certains de leurs devoirs pratiques de parents parce qu'ils étaient absorbés par les affaires, le sport ou les activités mondaines. Peut-être se sont-ils abstenus d'appliquer la discipline requise parce qu'ils la jugeaient vieux jeu.

S'étant d'abord attaqués à la cause première, les parents s'emploieront ensuite à remédier au mal. Ils demanderont l'aide de spécialistes compétents pour assurer la cure de leurs enfants. Ils reconstruiront la famille en tant que foyer où dominant l'intérêt mutuel, les rapports d'étroite solidarité, les liens d'affection, de fidélité et d'union, et où le bien-être de chacun, quels que soient ses besoins, est considéré comme le devoir de tous.

Dans une telle famille, l'habitude morbide de la drogue ne trouvera aucune prise. Le seul fait d'y appartenir sera suffisant pour satisfaire les besoins émotionnels des enfants et maintenir leur niveau de pensée et de comportement bien au-dessus de la vaine débauche offerte par les stupéfiants.

Quelques drogues communes

Il est bon de connaître les propriétés des diverses drogues, afin d'en mieux comprendre les effets et les dangers. Voici comment les classe le Dr Holmes: (1) les sédatifs, qui décontractent le système nerveux central, particulièrement à ses niveaux supérieurs, de façon à calmer la nervosité, l'angoisse, la crainte et l'excitation; (2) les hypnotiques, utilisés pour faire dormir; (3) les tranquillisants, qui favorisent le calme et le bien-être sans atteindre le degré de décontraction du système nerveux que provoquent ordinairement les sédatifs ou les hypnotiques; (4) les stimulants, qui, par leur action sur le système nerveux central, ont pour effet de combattre le sommeil, d'accroître la vigilance, d'améliorer l'humeur et de diminuer la sensation de fatigue; (5) les stupéfiants, terme habituellement réservé aux drogues comme l'opium, la morphine, la cocaïne et la marijuana. Au Canada, toute personne qui cultive, importe, vend ou a en sa possession des stupéfiants sans y être autorisée est coupable d'un acte criminel.

Les statistiques publiées en 1962 par la Division des stupéfiants du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social révèlent qu'il y a au moins 3,656 toxicomanes dans notre pays. Les dossiers de la Gendarmerie royale du Canada indiquent d'autre part qu'il y a eu 943 condamnations pour toxicomanie pendant la période de mars 1966 à mars 1967 et 1,915 au cours de la période correspondante en 1967-1968.

L'opium est de peu d'importance sur le marché illicite du Canada. Il est fumé presque exclusivement par de petits groupes de personnes âgées d'origine orientale. On l'utilise cependant dans la fabrication de plusieurs médicaments bénéfiques comme le laudanum et le parégorique.

L'héroïne est un dérivé de la morphine, qui provient elle-même de l'opium. On ne la trouve que sur le marché illicite, car l'importation et la fabrication en

sont interdites depuis 1955. Un autre dérivé de l'opium est la codéine, que l'on peut également extraire de la morphine. Cette drogue ne fait à peu près pas l'objet du commerce de contrebande.

La cocaïne, tirée de la feuille de coca, est utilisée en médecine, depuis plusieurs années, comme anesthésique local, mais on l'emploie d'une façon abusive en raison de son effet stimulant sur le système nerveux. Elle a pour effet, en agissant tout d'abord sur le cerveau, puis sur les autres centres nerveux, d'entraîner l'insomnie et l'excitation. La cocaïne n'est pas très répandue sur le marché illicite à cause de son prix élevé et de son effet éphémère.

L'amphétamine ou benzédrine exalte l'activité intellectuelle, supprime la fatigue et donne une sensation de vitalité. Le Dr Jacobson nous dit que cette drogue n'est pas encore tombée en désuétude, mais que la situation a évolué depuis sa découverte. Le mot d'ordre de la société actuelle n'est plus "l'efficacité", mais "la délivrance de la trépidation et des soucis". Il en résulte que la tendance est maintenant de recourir aux pilules qui apaisent plutôt qu'à celles qui stimulent.

Les drogues hallucinogènes, c'est-à-dire celles qui dérèglent l'esprit, ont la propriété de provoquer des changements marqués dans les états de conscience, de perception et de communication de ceux qui en font usage. Certaines personnalités semblent priser la sensation de dédoublement que procurent les drogues comme le LSD 25.

Les adeptes du LSD, dont beaucoup appartiennent au monde des "hippies" ou des "beatniks", confondent les profondeurs du subconscient avec la haute intellectualité. Ils se soumettent aux hallucinations pour tenter d'interpréter les choses bizarres qui leur arrivent. Sujets à des réactions d'angoisse chroniques, ils errent à l'aventure dans la vie sans rien accomplir sur le plan social pour enrichir leur existence. Ils s'exposent ainsi à une mort prématurée, car le LSD entrave ou supprime les attitudes de protection naturelles, l'exercice du jugement et la faculté de percevoir et d'évaluer les dangers courants.

La marijuana n'est pas une nouvelle drogue. Dès 1936, sa consommation causait un grave problème aux Etats-Unis, où elle avait fait son apparition dans les écoles secondaires et parmi d'autres groupes où les stupéfiants n'avaient jamais encore suscité de difficultés. Cette drogue n'a absolument aucune valeur dans le traitement et la guérison des maladies, et son aptitude à engendrer la toxicomanie, à conduire au crime et à prédisposer à l'héroïnomanie demeure une question controversée.

La Chambre des communes a été informée en mars 1968 qu'il y avait eu 1,415 poursuites pour infraction à l'emploi de la marijuana dans les onze mois précédents, en comparaison de 94 dans les douze mois antérieurs à cette période.

Les tranquillisants sont des drogues qui ont un effet calmant sur les soucis, réels ou imaginaires. Cer-

tains d'entre eux passent pour engendrer la toxicomanie. Substances utiles lorsqu'ils sont employés à bon escient, les tranquillisants ne sont pas faits pour ceux qui veulent trouver la tranquillité dans le monde artificiel des produits chimiques. Leur consommation abusive et habituelle ne contribue en rien à l'édification d'un mode de vie exempt de problèmes.

Si nous avons réservé les barbituriques pour la fin de cette revue des diverses drogues, ce n'est pas parce que leur importance est négligeable. Leur emploi abusif constitue une menace grandissante pour la société. Utilisés sous surveillance, les barbituriques offrent une vaste gamme de précieuses applications médicales. Ils favorisent le sommeil et soulagent l'angoisse; on s'en sert dans le traitement de l'épilepsie et comme sédatifs en psychiatrie. Ils ont largement contribué au progrès de la médecine.

Mais l'usage des barbituriques à action de courte durée, comme les "remontants", cause de graves inquiétudes. Il est impossible d'estimer avec exactitude le nombre des consommateurs chroniques de barbituriques et des toxicomanes des barbituriques au Canada, mais on considère qu'il est de beaucoup supérieur à celui des toxicomanes des opiacés.

Les répercussions sur la société

L'abus des stupéfiants n'est pas nuisible seulement à l'individu; il a aussi des répercussions sur la société. L'usage de la drogue se transmet du toxicomane au non-toxicomane par le canal de la curiosité, de la témérité et du désir de se faire accepter.

La contamination sociale due à la toxicomanie est l'une des raisons pour lesquelles l'Etat s'efforce d'en contrôler la consommation. Le Canada tient à protéger sa population contre le fléau de la toxicomanie.

Le commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada, William Kelly, affirme qu'au Canada l'usage illégal de la drogue vient au premier rang parmi les préoccupations de la police dans le domaine de la criminalité. Après avoir signalé, au cours d'une entrevue, en mars dernier, que les infractions à la loi des stupéfiants ont augmenté de 110 p. 100 en 1967, il ajoutait: "Il semble que la consommation de la drogue chez les jeunes soit en ce moment la mode du jour."

Les lois, édictées par le parlement, sont appliquées par la G.R.C. et les corps de police locaux; la Douane exerce de son côté une surveillance rigoureuse afin d'empêcher l'importation illégale des stupéfiants, et le Canada est l'un des nombreux pays qui ont uni leurs efforts pour lutter contre le trafic international illicite de la drogue.

Les mesures prises pour assurer l'application de la loi traduisent les vœux de la société et fixent les limites de ce que l'on peut considérer comme un comportement acceptable dans l'emploi des drogues.

Le rôle de la loi est de protéger la société, et un grand nombre de problèmes relatifs à la drogue peuvent être résolus en faisant appel à la loi, à la

morale et à l'action répressive. Mais la question de la mise en liberté des toxicomanes reste entière, et le Comité permanent de la justice et des questions judiciaires, établi par la Chambre des communes, proposait, en mars dernier, que le traitement remplace la peine dans le cas des toxicomanes. Il émettait aussi le vœu que la toxicomanie "soit reconnue en premier lieu comme une maladie".

Les spécialistes des maladies corporelles et mentales préconisent des traitements aussi nombreux que variés. Tous les cas de toxicomanie ne sont pas identiques, même s'il s'agit de la même drogue. Ils peuvent exiger l'emploi, à des degrés divers, de méthodes diététiques, sociales, professionnelles, médicales et récréatives entièrement différentes. Ce qui est certain, c'est que le sevrage et la cure ne peuvent être assurés par l'intoxiqué lui-même. Ils nécessitent à la fois des conseils éclairés, des soins médicaux et de l'aide.

Nécessité de l'éducation

Voici ce que disait le Dr Holmes au cours d'une table ronde, où le corps médical a été reconnu comme chef de file dans la lutte contre la toxicomanie: "Bien que nous parlions généralement de la toxicomanie comme d'une maladie, il s'agit plus précisément du symptôme d'une maladie enracinée dans des conditions sociales et économiques qui tendent à créer l'insatisfaction, la tristesse, les conflits et les tensions dans l'esprit et dans l'âme des êtres humains."

La nécessité de l'éducation dans ce domaine ne fait aucun doute. La gravité actuelle de la situation exige que cette éducation commence au niveau de l'école primaire et se poursuive à l'école secondaire et dans l'enseignement postsecondaire. Il importe que les parents disposent de renseignements clairs et de bonne source, afin de pouvoir les transmettre à leurs enfants.

Les propositions faites par la Commission des écoles protestantes de Montréal en vue de prévenir l'usage de la drogue chez les étudiants soulignent assez nettement cette nécessité: "Nous croyons que seuls des renseignements objectifs et bien présentés, et non des conjectures fondées sur un appel aux sentiments, auront une influence sur les jeunes de notre époque. Le devoir de communiquer ces renseignements incombe à la fois aux éducateurs, aux parents, aux étudiants et au public en général."

La Commission propose à cette fin cinq moyens d'action: des films présentés par des personnes compétentes, une trousse de documentation pour les directeurs d'écoles et les conseillers d'orientation, des groupes de discussion chez les étudiants, des programmes familiaux et scolaires, et une brochure explicative pour les instituteurs.

Les jeunes gens sains et bien équilibrés percent à jour la logique fragile de l'attrait de la drogue lorsque les faits leur sont exposés de façon convenable. Ce n'est qu'en leur indiquant la bonne attitude à adopter envers les stupéfiants que l'on parviendra à les empêcher d'en faire usage à des fins abusives.